

2008/8625 - APPROBATION D'UN CONTRAT DE PRET DE DOCUMENTS DU CENTRE D'HISTOIRE DE LA RESISTANCE ET DE LA DEPORTATION (CHRD) A FRANCE TELEVISIONS INTERACTIVE (DIRECTION DES AFFAIRES CULTURELLES)

Le Conseil Municipal,

Vu le rapport en date du 19 décembre 2007 par lequel M. le Maire expose ce qui suit:

« Le Centre d'Histoire de la Résistance et de la Déportation - CHRD - a recueilli, dans le cadre de son activité, de nombreux documents relatifs à l'époque de la seconde Guerre Mondiale, et notamment les témoignages de personnes qui, à cette époque, ont participé ou ont eu des liens avec ces événements.

A l'occasion de la diffusion sur leurs antennes à partir de février 2008 du documentaire « La Résistance », France 2 et France 5 coproduisent un site internet dédié à l'événement. Dans la rubrique de ce site intitulée « La Voix des Clandestins » (journal clandestin virtuel), France Télévisions Interactive souhaite mettre en ligne 42 vidéos des témoignages recueillis par le CHRD.

Ayant vocation à diffuser les informations qu'il détient, le Centre de Documentation du CHRD souhaite accorder à France Télévisions Interactive le prêt sans contrepartie financière de ces 42 témoignages. En contrepartie, FTVI s'engage à numériser les 42 vidéos des témoignages et à les mettre à la disposition du CHRD, une fois que le travail d'encodage sera achevé. FTVI s'engage également à constituer une page de Crédits dans laquelle sera mentionné et remercié le CHRD pour sa collaboration éditoriale.

Un contrat a été rédigé afin de fixer les conditions de ce prêt. »

Vu l'avis émis par le Conseil du 7^e arrondissement ;

Où l'avis de sa Commission Culturelle ;

DELIBERE

1- Le contrat susvisé, fixant les conditions du prêt des documents du Centre d'Histoire de la Résistance et de la Déportation à France Télévisions Interactive est approuvé.

2- M. le Maire est autorisé à signer ledit document.

(Et ont signé les membres présents)

Pour extrait conforme,

Pour le Maire, l'Adjoint délégué,

P. BEGHAIN